

Les fatwas les plus loufoques de l'année 2013



La rude concurrence entre les chaînes satellitaires islamiques a produit une surenchère en matière de fatwas, jusqu'au ridicule qui ne tue pas, pour le plus grand plaisir des oulémas wahhabites qui n'en demandaient pas tant pour propager le venin de l'islam. Il est vrai qu'en ces temps d'islamisation mondialisée et surtout à l'approche de la fin de l'année 2013, des revues spécialisées consacrent des colonnes aux fatwas les plus loufoques, qui démontrent l'esprit d'arriération qui habite les oulémas musulmans, eux qui prétendent apporter un plus à l'humanité par leurs connaissances scientifiques qu'ils puisent dans le coran. Si ce n'est le danger mortel véhiculé par l'islam, ces décrets religieux en feraient rire plus d'un.

Selon le site arabe «Point de vue», même la très sérieuse revue américaine Foreign Policy s'adonne à ce jeu des fatwas les plus emblématiques. Ce magazine cite trois d'entre elles, les plus singulières de l'année 2013, à savoir :

L'interdiction de regarder les matchs de Lionel Messi, parce qu'il marque trop de buts et qu'il se signe à chaque fois qu'il met le ballon au fond des filets adverses. Apparemment Lionel Messi fait une concurrence déloyale aux oulémas islamiques.

En deuxième position vient l'autorisation donnée aux humains de manger de la chair de djinn (démon), au cas où elle serait disponible et accessible (le djinn étant un être vivant mais invisible d'après le Coran). Rien ne précise où le trouver...

Et la troisième fatwa loufoque, c'est celle émise par un des docteurs les plus en vue de la Mosquée égyptienne d'Al Azzar au Caire, M Attia Sakr, féministe avant l'heure, qui est un cadeau inespéré de fin d'année pour les femmes musulmanes qui vont sans aucun doute l'apprécier : «Aucune des quatre écoles du sunnisme n'oblige l'épouse à effectuer des travaux domestiques, que ce soit pour son mari ou pour ses invités». Loufoque pour les islamistes, mais une bénédiction pour les autres !

Pour l'année 2014, j'espère de tout cœur que ce 'douktour' va pondre une fatwa sur le partage équitable des travaux domestiques entre l'homme et la femme islamiques. Mais en attendant, je souhaite à l'ensemble des lecteurs et des lectrices de Riposte Laïque une bonne année 2014.

Hamdane ammar